



# Les premiers gestes à faire en cas d'accident

sec-A0013-00-U

## **Se protéger**

**Protéger la victime**

**Protéger les témoins**

**Supprimer le danger**

## **Ensuite**

- Signaler la zone de danger (150 à 200 mètres avant et après).
- Dégager délicatement la victime.
- Si risque immédiat s'approcher et parler à la victime.

## **Donner l'alerte**

Alerter ou faire alerter nécessite un recueil de renseignements indispensables pour l'arrivée rapide des secours.

**Appeler le n° 15 ou 18 ou 112.**

## **S'identifier**

- Indiquer le nom, et le numéro de téléphone d'où part l'appel.
- Expliquer où l'on se trouve et comment accéder au lieu de l'accident.
- Donner la nature de l'accident.
- Décrire précisément ce qui s'est passé ainsi que l'heure de l'accident.

## **Préciser le nombre, l'âge et l'état apparent des victimes**

- Le blessé répond-il aux questions ?
- Peut-il bouger de partout ?
- A-t-il des lésions évidentes ? (hémorragie, plaie, déformations...)
- Est-il en train de s'affaiblir ?

## **Préciser s'il y a des risques persistants**

- Risque d'incendie, d'explosion, de collision...
- Ne pas raccrocher le premier.
- Attendre les instructions du service de secours.